

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 10 novembre 2020

Délibération  
n° 189-2020  
Point 4.7.5

### **Point 4.7.5 de l'ordre du jour**

### **Réinscription avec exonération exceptionnelle en diplôme d'université pour la Faculté de chirurgie dentaire suite à la crise du Covid-19**

#### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Les deux DU d'implantologie 1."DU d'acquisition des bases fondamentales en implantologie" et 2."DU d'implantologie clinique appliquée", qui font partie de l'offre de formation de la Faculté de chirurgie dentaire de Strasbourg, rencontrent un réel succès auprès des praticiens ; la liste d'attente pour les inscriptions est conséquente à chaque rentrée universitaire. La validation du premier DU qui s'effectue en 1 an est la condition pour une inscription au deuxième DU qui s'effectue en 2 ans.

Malgré la crise sanitaire, le DU d'acquisition des bases fondamentales a pu se dérouler normalement, les travaux pratiques ayant eu lieu avant le confinement et l'ensemble des cours ayant pu être assuré en visioconférence. Cependant, le deuxième DU, principalement basé sur de la pratique clinique n'a pu être assuré à la hauteur de ce que pouvait attendre les praticiens inscrits puisque le Pôle de médecine et chirurgie bucco-dentaire où s'effectue cette activité était fermé et réduit à un plateau d'urgence. Les praticiens en première année, s'apprêtent donc à se réinscrire pour leur deuxième année.

La Faculté de chirurgie dentaire demande, à titre exceptionnel, du fait de la situation sanitaire, une exonération de 50% du droit spécifique du DU, et donc un paiement de 1 800€ au lieu de 3 600€, pour une réinscription au titre de l'année universitaire 2020/2021.

Le 6 octobre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 20 voix pour, 0 contre et 0 abstention, la réinscription avec exonération exceptionnelle en diplôme d'université pour la Faculté de chirurgie dentaire suite à la crise du Covid-19.

#### **Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la réinscription avec exonération exceptionnelle de 50% soit un cout ramené à 1800€ au lieu de 3600€ en diplôme d'université pour la Faculté de chirurgie dentaire suite à la crise du Covid-19.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2020

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT